

PREFETE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de VERMELLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
PAR LA SOCIETE INNOVENT
PETITIONNAIRE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 16 mars 2015, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 13 avril 2015, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien, composé de 3 aérogénérateurs d'une puissance globale de 7 MW et dont la hauteur maximale est de 144,38 mètres, par la Société INNOVENT, sur le territoire de la commune de VERMELLES.

M. Julien PLANQUETTE est chargé du suivi du dossier de la Société INNOVENT -
Tél : 03.20.01.30.12.

Un dossier relatif à ce projet est déposé en mairie de VERMELLES, siège de l'enquête.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de ANNEQUIN, AUCHY-LES-MINES, BENIFONTAINE, BEUVRY, BILLY-BERCLAU, BULLY-LES-MINES, CAMBRIN, CUINCHY, DOUVVIN, FESTUBERT, GIVENCHY-LES-LA-BASSEE, GRENAY, HAISNES, HULLUCH, LA BASSEE, LABOURSE, LENS, LIEVIN, LOOS-EN-GOHELLE, MAZINGARBE, NOEUX-LES-MINES, NOYELLES-LES-VERMELLES, SAILLY-LABOURSE, SALOME (59), VENDIN-LE-VIEIL, VERMELLES, VIOLAINES et WINGLES.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de VERMELLES du 13 avril 2015 au 13 mai 2015 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de VERMELLES ou les formuler à M. Claude HENNION, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 13 avril 2015 de 9 h à 12 h
- le mercredi 22 avril 2015 de 14 h à 17 h
- le jeudi 30 avril 2015 de 9 h à 12 h
- le mardi 5 mai 2015 de 9 h à 12 h
- le mercredi 13 mai de 14 h à 17 h

M. Jacques DUC est désigné commissaire enquêteur suppléant pour cette même enquête publique.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de ANNEQUIN, AUCHY-LES-MINES, BENIFONTAINE, BEUVRY, BILLY-BERCLAU, BULLY-LES-MINES, CAMBRIN, CUINCHY, DOUVVIN, FESTUBERT, GIVENCHY-LES-LA-BASSEE, GRENAY, HAISNES, HULLUCH, LA BASSEE, LABOURSE, LENS, LIEVIN, LOOS-EN-GOHELLE, MAZINGARBE, NOEUX-LES-MINES, NOYELLES-LES-VERMELLES, SAILLY-LABOURSE, SALOME (59), VENDIN-LE-VIEIL, VERMELLES, VIOLAINES et WINGLES.

A l'issue de l'enquête, la Préfète statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais (Publication/Consultation du Public) les informations relatives à ce projet.